

INFOS PRATIQUES

Avec la Fondation 30 Millions d'Amis, votre mairie s'engage pour la stérilisation des chats errants

Confrontée comme de nombreuses autres communes à la multiplication des chats errants (ou chats « libres ») sur son territoire, la ville de HASPARREN a sollicité l'aide de la Fondation 30 Millions d'Amis pour la mise en place d'une première campagne de stérilisation et d'identification de ces populations.

La Fondation a confirmé sa volonté d'accompagner notre commune dans cette démarche responsable et respectueuse du bien être animal.

Les éléments principaux de la convention établie sont les suivants :

- Afin de maîtriser la démographie et l'état sanitaire des chats errants, les chats non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans « détenteur », vivant en groupe dans les lieux publics de la commune, sont capturés pour procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux,
- La capture est effectuée conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale,
- Les administrés peuvent collaborer à cette campagne en signalant les chats errants à la mairie,
- La stérilisation des félins est effectuée par la clinique vétérinaire 'Arta Leku' de Hasparren,
- L'identification des chats est réalisée au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Nous tenons à remercier la Fondation 30 Millions d'Amis, qui prend en charge financièrement la stérilisation de ces chats errants, ainsi que l'équipe des vétérinaires et ASV de la clinique Arta Leku qui se sont investis dans cette opération à nos côtés pour garantir à la fois la tranquillité des administrés et le bien-être des animaux.

Enfin, nous souhaitons sensibiliser les propriétaires à la nécessité de stériliser leur chat(te) : un acte responsable, qui permet d'éviter l'euthanasie ou l'abandon des chatons en pleine nature... qui deviennent alors à leur tour des chats errants et multiplient de ce fait les problèmes de prolifération...

Renseignements : police municipale (05.59.29.17.71) ou service communication (05.59.29.17.75).

Les précisions de la Fondation 30 Millions d'Amis :

« La gestion des chats errants est délicate et il est impératif de maîtriser leur population en contrôlant leur reproduction. Car un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans. Une solution a fait ses preuves : la stérilisation. Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la pullulation, cette pratique, reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.

D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres. Une fois capturés et stérilisés, les chats errants sont identifiés puis relâchés sur leur territoire d'origine ».

Source : fondation 30 Millions d'Amis - www.30millionsdamis.fr